

La Société Royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy et l'épidémie de choléra de 1832

En nos jours où l'épidémie de coronavirus nous rappelle le souvenir des grandes épidémies d'autrefois, il n'est pas inutile de rappeler comment notre académie a vécu l'épisode du choléra dit « indien » de 1832¹.

Endémique depuis longtemps dans le delta du Bengale, cette maladie a pris son essor en Inde en 1826. Les communications avec l'Asie étant à l'époque plus lentes et moins fréquentes, elle a cheminé beaucoup plus lentement qu'elle ne l'aurait fait de nos jours. Par la mer Caspienne, le choléra a gagné la Russie en 1830 ; de Moscou, il est passé en Pologne, en profitant de l'envoi de troupes russes pour mater l'insurrection polonaise de 1830. De Berlin, où il est signalé en 1831, il a gagné les Iles Britanniques, et c'est d'Angleterre qu'il est arrivé en France, en mars 1832. À Paris, les victimes ont été nombreuses, et parfois célèbres : le premier ministre Casimir Périer, le général Lamarque, le baron Daumesnil, Champollion. On a dû transformer rapidement le « grenier de réserve » de Paris en hôpital, pour pouvoir y loger les malades, qui arrivaient en abondance.

La Lorraine n'avait connu d'abord que quelques cas isolés, mais l'épidémie apparaît à Metz le 29 avril 1832 ; d'abord concentrée dans les quartiers populaires, elle a gagné toute la ville et a sévi jusqu'en septembre. Nancy fut atteinte 13 jours plus tard, le 12 mai, mais l'épidémie y régna plus longtemps, n'ayant cessé que le 28 octobre. On y releva 334 cas et 186 décès, mais dans l'ensemble du département de la Meurthe, il y eut, suivant les sources, de 1045 à 1056 décès.

Un associé correspondant de l'académie, Moreau de Jonnés, avait lancé un avertissement prémonitoire le 25 décembre 1820 devant le Conseil supérieur de la santé, en annonçant que cette maladie se répandait dans toute l'Inde ; mais sa voix n'avait eu aucun écho : ce péril était si lointain !

L'académie de Stanislas avait eu la chance d'être informée dès le 1^{er} décembre 1831 de l'expansion de l'épidémie de choléra par un de ses correspondants parisiens, le docteur François Leuret. Mais personne n'a pris encore cette menace très au sérieux. Le docteur Serrières, chargé d'un rapport sur la note de Leuret, a dû attendre le 5 avril 1832 pour en faire état devant ses collègues. En bon épidémiologiste, Serrières sait que la maladie ne va pas tarder à sévir à Nancy et, d'après le compte rendu de la séance, il accompagne son rapport « diverses observations, auxquelles les circonstances graves dans lesquelles nous a placés l'épidémie en France ajoutent un nouvel intérêt ». La séance est terminée, nous dit-on, « par la description que fait M. de Haldat d'un appareil inventé par M. Arnould, pharmacien en cette ville, pour soumettre les cholériques au plus haut degré de chaleur possible, avec toute la promptitude que réclame le traitement de cette maladie ». Lors de ces grandes pandémies, les remèdes miracles, nous le savons, se répandent presque aussi vite que le mal.

Quinze académiciens sont présents pour écouter Serrières et Haldat, et ils sont encore quatorze à siéger le 3 mai, alors que l'épidémie sévit déjà à Metz. Mais ce jour-là, le président fait remarquer qu'il paraît nécessaire d'ajourner la séance publique « à raison de l'absence de plusieurs académiciens, et attendu que les circonstances où l'on se trouve par suite de l'invasion du choléra en France sont peu favorables au renouvellement de cette solennité ». On prévoit sans doute que certains académiciens et le public habituel des séances solennelles vont retrouver les vieux réflexes, qui poussaient, en temps d'épidémie, à se réfugier à la campagne. Mais, cette fois ci, ce n'aurait pas été forcément une bonne idée : comme la maladie était liée à la mauvaise qualité des eaux et au manque d'hygiène, certains villages ont payé un très lourd tribut à l'épidémie, tandis que d'autres étaient épargnés.

Sous la présidence par intérim du baron Saladin, les académiciens sont encore 10 à se réunir le 7 juin, pour écouter l'assommant Charles Léopold Mathieu lire l'analyse en vers d'un poème chinois. Mais c'est en juin que s'est placé le pic de l'épidémie à Nancy, et on lit à la suite de ce compte rendu la phrase suivante : « La Société ne s'étant pas trouvée en nombre suffisant, il n'y a pas eu de séance en juillet et août ». C'est dire qu'elle ne s'est pas réunie avant les vacances qui, à cette époque, étaient prises par les académiciens pendant les mois de septembre et d'octobre. La réunion suivante, avec 14 participants, n'a eu lieu que le 8 novembre 1832.

La séance solennelle traditionnelle de l'académie n'ayant pas été tenue à la fin de l'exercice, il n'y a pas eu de renouvellement du bureau et la présidence de Justin Lamoureux s'est trouvée prolongée *ipso facto* jusqu'au 4 novembre 1833. Il est resté en fonction pendant deux ans et deux mois, ce qui est un record, pour une présidence annuelle.

En raison des séances annulées et de la faible activité de l'année 1832, les communications publiées ont été peu nombreuses. Mais cela n'a pas eu de conséquence, dans la mesure où l'année 1832 a été une année de transition dans les publications de l'académie. Ce fut la dernière année couverte par le *Précis des Travaux*, dont le dernier volume porte les dates 1829-1832, avant le début de la série des *Mémoires*, dont le premier volume, daté de 1833, couvre les années 1833 et 1834.

On aurait pu croire que l'épidémie de choléra, une fois passée, aurait fait l'objet de plusieurs travaux des académiciens, qui comptaient en leur sein plusieurs médecins de grande qualité. Mais tout se passe au contraire comme si l'on avait voulu oublier au plus vite cet épisode douloureux.

Le 10 janvier 1833, pourtant, Serrières avait fait devant ses confrères un rapport sur les travaux de deux médecins français Gaymard et Gérardin, envoyés par le gouvernement français pour étudier l'épidémie de choléra à Saint Pétersbourg, Moscou et Vienne. Il n'a pas été publié. Le même Serrières, le 7 mars 1833, fait un autre rapport verbal sur les leçons qui ont été professées à Paris par Magendie sur le choléra morbus. Il annonce encore ce jour-là une communication, qu'il pourra faire en séance publique, sur les mesures prises dans le département de la Meurthe pour lutter contre ce fléau. Mais cette communication n'a pas été retenue pour une présentation publique. On ne voulait sans doute pas attrister l'auditoire par le rappel d'événements douloureux que chacun voulait oublier.

Et lorsque, dans son discours de réception du 10 janvier 1838, le docteur Jean-Baptiste Simonin traite des épidémies qui ont régné en Lorraine depuis l'antiquité, il se contente de faire une allusion très brève au choléra indien, « dont la nature et le mode de propagation sont encore pour nous des mystères impénétrables ».

L'académie est donc muette, comme la science de cette époque, devant un fléau dont on ne comprend pas encore les causes. Il vaut mieux se taire, plutôt que de proférer des inexactitudes ou des énormités. Les académiciens d'autrefois l'avaient compris ; certains hommes politiques de notre siècle, au Brésil, aux États-Unis et ailleurs, auraient pu prendre modèle sur eux.

Jean-Claude Bonnefont

¹ La source principale de cette note se trouve dans les Comptes rendus manuscrits des séances de l'académie. Nous avons également consulté la thèse de médecine de Louis Bertrand : *Le choléra asiatique en Lorraine* (Nancy, 1913).